

Cadre d'évaluation des apprentissages

Français, langue seconde Programme de base

**Enseignement primaire
1^{er}, 2^e et 3^e cycle**

Table des matières

Introduction	3
Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer	4
Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire	4
Produire des textes variés	5
Annexe I	5
Annexe II	6
Annexe III	6

Droits de reproduction

Les établissements d'enseignement sont autorisés à reproduire ce document, en totalité ou en partie. S'il est reproduit pour être vendu, le prix ne devra pas excéder le coût de reproduction.

Cadre d'évaluation des apprentissages

Introduction

À la suite des nouvelles orientations en évaluation annoncées par la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le régime pédagogique a été modifié et prévoit qu'à compter du 1^{er} juillet 2011, l'évaluation s'appuiera sur le *Cadre d'évaluation des apprentissages*. Ce dernier fournit, pour chaque discipline du Programme de formation de l'école québécoise, les balises nécessaires à l'évaluation des apprentissages afin de constituer les résultats des élèves, qui seront transmis à l'intérieur du bulletin unique.

Place des connaissances dans l'évaluation

Les connaissances sont au cœur des apprentissages des élèves car elles sont à la base même des disciplines enseignées à l'école. Elles offrent aux élèves les moyens de réfléchir et de comprendre le monde. C'est par les connaissances, point de départ des apprentissages, puis par les liens qui les unissent, que les élèves développent leur compréhension des notions simples et plus complexes. Elles doivent donc être solidement acquises, comprises, appliquées et mobilisées. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

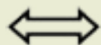
Structure des cadres d'évaluation

Pour chaque discipline, le cadre d'évaluation définit les critères sur lesquels les résultats des élèves doivent s'appuyer. Ces critères d'évaluation découlent de ceux du Programme de formation.

Le cadre d'évaluation indique les pondérations permettant de constituer les résultats disciplinaires transmis à l'intérieur des bulletins. Il est conçu de façon à établir des liens directs, le cas échéant, avec les documents sur la progression des apprentissages qui fournissent des précisions sur les connaissances propres à chaque discipline du Programme de formation.

Rôle de l'enseignant en évaluation

La Loi sur l'instruction publique donne à l'enseignant le droit de *choisir les instruments d'évaluation des élèves qui lui sont confiés afin de mesurer et d'évaluer constamment et périodiquement les besoins et l'atteinte des objectifs par rapport à chacun des élèves qui lui sont confiés en se basant sur les progrès réalisés* (article 19). Il appartient donc à l'enseignant de choisir les moyens pour évaluer les apprentissages des élèves.



Cette flèche indique que l'évaluation des apprentissages s'effectue dans un processus d'aller-retour entre l'acquisition des connaissances propres à une discipline et la compréhension, l'application ainsi que la mobilisation de celles-ci. Pour s'assurer de la maîtrise des connaissances, l'enseignant doit les évaluer tout au long des apprentissages.

Les connaissances sont évaluées aux moments choisis par l'enseignant, qui détermine l'importance à accorder, dans le résultat de l'élève, aux différentes dimensions à évaluer.

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Communiquer

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation¹



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages<ul style="list-style-type: none">■ Stratégies*■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit■ Conventions de communication orale ou écrite■ Connaissances liées au texte oral ou écrit■ Connaissances liées à la phrase | <ul style="list-style-type: none">■ Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication■ Utilisation de connaissances liées aux repères culturels*■ Utilisation de stratégies adéquates* |
|---|--|



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Interagir en français en se familiarisant avec le monde francophone – Comprendre et lire

40 %

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation²



- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none">■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages<ul style="list-style-type: none">■ Stratégies*■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit■ Conventions de communication orale ou écrite■ Connaissances liées au texte oral ou écrit■ Connaissances liées à la phrase | <ul style="list-style-type: none">■ Démonstration de la compréhension du texte■ Interprétation adéquate de repères culturels*■ Utilisation de stratégies adéquates* |
|---|---|



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Évaluation des apprentissages

Critères d'évaluation³

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ■ Maîtrise des connaissances ciblées par la progression des apprentissages <ul style="list-style-type: none"> ■ Stratégies* ■ Vocabulaire utilisé à l'oral et à l'écrit ■ Conventions de communication orale ou écrite ■ Connaissances liées au texte oral ou écrit ■ Connaissances liées à la phrase | <ul style="list-style-type: none"> ■ Cohérence du texte ■ Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication ■ Exploitation de repères culturels* ■ Application d'une démarche de production appropriée* |
|---|--|



* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe I

Éléments favorisant la compréhension des critères

Efficacité de la communication d'idées liées aux propos de l'interlocuteur	■ Recours à des réactions verbales et non verbales ■ Adaptation du message en fonction de l'interlocuteur et du contexte (1^{er} et 2^e cycle*) ■ Apport d'idées lors de l'échange ■ Cohérence et pertinence du message (1^{er} cycle*) ■ Engagement dans l'interaction (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	■ Respect de règles phonétiques ■ Formulation de phrases respectant la syntaxe (1^{er} cycle*) ■ Respect de règles d'accord ■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ou à la situation ■ Recours à des connaissances sociolinguistiques
Utilisation de connaissances liées aux repères culturels*	■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	■ Recours à des stratégies d'interaction, de compréhension et d'autoévaluation

* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.

Annexe II

Éléments favorisant la compréhension des critères

Démonstration de la compréhension du texte	■ Interprétation d'indices sonores, gestuels ou graphiques (1^{er} et 2^e cycle*) ■ Identification du vocabulaire connu et d'éléments d'organisation du texte ■ Repérage d'idées ou d'informations explicites ■ Inférence d'idées ou d'informations implicites (1^{er} cycle*) ■ Expression de la réaction au texte (1^{er} cycle*) ■ Expression de l'appréciation du texte (1^{er} cycle*)
Interprétation adéquate de repères culturels*	■ Repérage d'idées ou de mots liés aux célébrations culturelles et aux produits culturels francophones ■ Établissement de liens avec sa culture ■ Appréciation de produits culturels francophones
Utilisation de stratégies adéquates*	■ Recours à des stratégies de compréhension et d'autoévaluation
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

Annexe III

Éléments favorisant la compréhension des critères

Cohérence du texte	■ Expression d'idées pertinentes et suffisantes ■ Organisation et enchaînement des idées (1^{er} cycle*) ■ Respect de la structure et des éléments propres au type de texte ■ Adaptation à la situation de communication (1^{er} cycle*)
Efficacité de l'application des conventions linguistiques et de la communication	■ Utilisation d'un vocabulaire lié au sujet ■ Application de règles d'accord, de syntaxe, d'orthographe d'usage et de ponctuation (1^{er} cycle*) ■ Respect des conventions liées à la production orale (dont la phonétique) ■ Utilisation d'éléments médiatiques*
Exploitation de repères culturels*	■ Expression d'idées liées aux célébrations et aux produits culturels francophones ■ Appréciation de produits culturels francophones
Application d'une démarche de production appropriée*	■ Respect des étapes de la démarche ■ Recours à des stratégies de production et d'évaluation de la démarche
* Cet élément doit faire l'objet d'une rétroaction à l'élève, mais ne doit pas être considéré dans les résultats communiqués à l'intérieur des bulletins.	

-
1. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe I.
 2. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe II.
 3. Les éléments ciblés par le critère de maîtrise des connaissances se trouvent dans la progression des apprentissages. Les éléments favorisant la compréhension des autres critères sont présentés à l'annexe III.